

SOCIÉTÉ
D'HORTICULTURE

DE
L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS



BULLETIN DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

VI^e VOLUME



FÉVRIER-MARS

N^{os} 14-15

1876

SENLIS

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE ERNEST PAYEN

11, place de l'Hôtel-de-Ville, 11

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. —
M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, vice-président.
M. Bruiet, secrétaire-général-adjoint.
M. Cabot, bibliothécaire-archiviste.

BUREAU CENTRAL

M. Vernois, président.
MM. Frémy et Minguet, vice-présidents.
M. Thirion, secrétaire-général.
M. Boufflet, secrétaire-général-adjoint.
MM. Cagny et Cossin, secrétaires.
M. Drivière, trésorier.
M. Vinet, bibliothécaire-archiviste.
M. Deshais père, conservateur du matériel.
Jardinier-professeur : M. Dubarle.

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Watry. — M. de Watry. — M. Thirion. — M. Vernois.
M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais
père. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de
Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil).
— M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard
(de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruiet. — M. Am.
de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. —
M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Senlis : MM. Barré, — Deslandes. — Félix Dupuis, — Cosson,
— Reusse, — Tassin, — Simon Compiègne, — Bery, — Testard,
Dagnet. — Jazé. — Réhry.
Baron : M. Vramant, président.
Béthisy : M. Turlin, délégué.
Betz : M. Roblin, président.
Chambly : M. Griffé, délégué.
Chantilly : M. Petit, président.
Crépy : M. Lefèvre, délégué.
Ermenonville : MM. Martin, président, — Thiénard fils délégué.
Nanteuil : MM. Dubois, président, — Benoit, délégué.
Plailly : MM. le D^e Cadier, président, — Chantrier, délégué.
Pont : MM. Palmer, président, — Laverge, délégué.

N^o 14-15. — FÉVRIER-MARS 1876.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 6 FÉVRIER 1876. — PRÉSIDENTIE DE M. VERNOIS.

La séance est ouverte à 2 heures 1/2. Le procès-verbal
de la précédente séance est mis aux voix et adopté. Un
membre nouveau est admis sans opposition.

Les objets ci-après sont exposés sur le bureau :

1^o Par M. TASSIN, deux très belles poires de Doyenné
d'hiver obtenues sur de vieux arbres greffés sur franc, et
qui, dégustées, sont unanimement reconnues pour être
de première qualité. — *Remerciements*.

2^o Par le même, trois lots d'Oxalis blanc, rouge et
jaune. La Commission, en raison du beau volume de ces
tubercules, dont la culture au surplus est peu répandue,
propose une *Mention très honorable*, qui est votée à
l'unanimité.

3^o Par M. MASSON, radis noirs long et demi long, radis
gris, céleri-rave, céleri plein blanc, pissenlit et cardon
d'Espagne. — *Mention simple*.

4^o Par M. DELARUELLE, un spécimen d'un engrais
pulvérulent, dit *phénoménal*, dont le dépôt existe dans
son magasin, spécial pour les légumes, et qu'il offre gra-
cieusement à la Société pour être expérimenté dans son
jardin d'expériences. — *Remerciements*.

5^o Par M. DUBARLE, jardinier-professeur, des poires
Passe-Colmar d'hiver et Duchesse de Mouchy et un lot
considérable de pommes de Calville blanc, le tout destiné
à la loterie mensuelle. — *Remerciements*.

SHAS



000000003404

Sur l'invitation de M. le Président, M. Thirion, secrétaire-général, procède au dépouillement de la correspondance composée des pièces suivantes :

1° Une lettre de M. Langlois, professeur d'arboriculture à Montreuil, proposant, sous certaines conditions, de faire une conférence à l'une des prochaines réunions de la Société, et qui est renvoyée au Conseil d'administration.

2° Une lettre de M. le D^r Mahieux, vice-président de la Société d'horticulture de Clermont (Oise), demandant à M. le Président si la subvention votée par le Conseil général du département en faveur des Sociétés d'horticulture avait été touchée par celle de Senlis, et à laquelle il a été répondu négativement.

3° Une petite brochure de M. A. Dudoüy, intitulée *l'École des fleurs*, et reproduisant le texte d'une conférence faite par lui à la Société d'horticulture de Meaux. — M. le Secrétaire-Général annonce, à ce propos, que M. Dudoüy lui a promis d'accorder la même faveur à la Société de Senlis.

4° Le catalogue général de graines de la maison Vilmorin-Andrieux, avec son supplément.

5° Le programme de l'Exposition horticole qui aura lieu à Lisieux les 16, 17 et 18 juin 1876.

6° L'annonce d'une Exposition horticole qui aura lieu à Rouen, dans le jardin de l'Hôtel-de-Ville, du 27 mai au 6 juin 1876, à l'occasion du *Concours régional*.

7° Le programme de l'Exposition qui aura lieu à Reims, dans la réserve des promenades, les mêmes jours et dans les mêmes conditions.

8° Les procès-verbaux ci-après :

SECTION DE NANTEUIL

SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 1875. — PRÉSIDENTE DE M. DUBOIS

M. FONTENAY expose onze variétés de légumes qui obtiennent une *Mention très honorable*; et huit variétés de fruits. — *Remerciements*.

M. DUBOIS, une poire Olivier de Serres. — *Remerciements*.

SÉANCE DU 9 JANVIER 1876. — PRÉSIDENTE DE M. DELESTRE

Les médailles pour apports aux séances sont distribuées dans l'ordre suivant :

Les deux médailles de vermeil données par MM. Dubois et Benoist,

A M. FONTENAY, jardinier à Rozières.

Et à M. COULON, jardinier à Nanteuil, qui a obtenu 35 points.

Les deux médailles de la Société sont accordées :

A M. FONTENAY, qui a obtenu 38 points.

Et à M. GARNOTEL, jardinier à Nanteuil, qui a obtenu 27 points.

Vu le petit nombre de membres présents, on décide de remettre à la séance de février le renouvellement des membres du Bureau.

Il est donné communication des décisions prises par le Conseil d'administration de la Société dans sa réunion mensuelle du 30 janvier dernier : — une demande de plusieurs sociétaires de la commune du Plessis-Belleville, à l'effet d'avoir de temps en temps une leçon d'horticulture, est renvoyée à l'examen du Bureau de la Section de Nanteuil. — Le Conseil a décidé en principe, et sauf les détails d'application, que tout membre présent à chaque séance de la Section centrale recevrait un jeton, ou tout autre objet à déterminer qui, à la fin de chaque année, serait repris pour une valeur conventionnelle de 0,25 c., à employer en librairie horticole acquise dans ce but par la

Société. Une Commission composée de MM. Thirion, Drivière et Deshais étudiera la forme et la matière à employer pour le jeton.

M. le Secrétaire-Général donne lecture des extraits de bulletins ou journaux horticoles; plusieurs observations sont faites à propos de ces lectures : — M. VAUDIER a essayé de détruire les courtilières en étendant, en plein soleil, un paillason humide au milieu de l'emplacement infesté par ces insectes; ils s'y rassemblaient en effet en grand nombre, mais ils ne tardaient pas à disparaître dans des galeries qu'ils se creusaient rapidement dans le sol; alors en arrosant la place avec de l'eau additionnée d'huile, il en faisait mourir un grand nombre. — M. TASSIN, tout en reconnaissant la supériorité des poires venues sur cognassier, insiste sur la nécessité d'avoir recours au poirier franc dans de certains sols, calcaires, secs et peu profonds où le cognassier dépérit sans fructifier; dans ce cas, planter des arbres de deux ou trois ans de greffe et les déplanter plusieurs fois pendant les premières années, tel est, selon lui, le moyen de leur faire développer des racines superficielles et de leur faire produire des fruits gros et de bonne qualité : — M. DUBARLE signale le produit avantageux des pommiers de Calville blanc, sur doucin, dirigés en cordon horizontal; trente de ces arbres, après sept ans de plantation, au jardin de la Société, ont donné en 1875 plus de 400 fruits de beau volume et de bonne qualité; il fait aussi remarquer que ces pommes, venues sans abri et dans un terrain froid, sont pourtant très généralement exemptes des tavelures auxquelles cette variété est malheureusement sujette; et il attribue ce résultat avantageux à ce que, ne conservant de branches à fruit que sur les faces latérales

ou la face inférieure du cordon, les fleurs d'abord et ensuite les jeunes fruits sont naturellement abrités des intempéries par les feuilles qui les accompagnent; il ajoute que des coursonnes ainsi placées sont beaucoup moins sujettes à s'emporter à bois.

Vu l'heure avancée, M. le Président propose qu'il ne soit pas fait de conférence, et aussitôt après il est procédé à la lecture des noms de six membres nouveaux sur l'admission desquels, conformément au règlement, il sera statué à la prochaine séance.

La séance est levée à 4 heures et demie, après le tirage de la loterie.

Membre admis dans la séance du 6 février.

M. MOTEL, maire de La Chapelle-en-Serval.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 5 MARS 1876. — PRÉSIDENTIE DE M. VERNOIS.

La séance est ouverte à 2 heures 1/2. Il est donné lecture du procès-verbal de la précédente séance qui est adopté à l'unanimité. Six membres présentés le 6 février sont admis sans opposition. Les objets ci-après sont exposés sur le bureau :

1° Par M. BARBIER (Roger), une corbeille de magnifique cresson dont le présentateur déclare faire hommage aux Membres du Bureau. — *Mention honorable.*

2° Par M. DUBARLE, jardinier-professeur, un lot de

fruits composé de pommes Calville blanc, Canada blanc et gris, Reinettes grises de Bretagne, de Rouen et de Versailles, et des poires Olivier de Serres, Joséphine de Malines, Doyenné d'hiver, Doyenné d'Alençon, Fontarabie, Morel et Léon Leclerc de Laval. — Ces beaux fruits, destinés à être tirés en loterie à la fin de la séance, sont de la part du professeur l'objet de savantes explications et lui méritent d'unanimes *remerciements*.

M. le Secrétaire-Général procède au dépouillement de la correspondance, qui se compose des pièces ci-après :

1° Une lettre par laquelle M. R. Gauthier fait connaître un système d'abris pour les vignes basses, consistant en des claies que l'on peut fabriquer soi-même, en hiver, à l'aide des sarments qui sont tombés à la taille, et dont il affirme que la durée est considérable.

2° Une lettre de M. Dudoüy, ayant trait à la conférence qu'il a promis de faire à la Société. — M. le Secrétaire-Général explique que, le Bulletin n'ayant pu paraître à son époque habituelle, il n'eût pu annoncer cette bonne nouvelle pour la séance d'aujourd'hui; mais il espère qu'il n'y aura là qu'un retard, et que la Société ne sera pas indéfiniment privée de ce précieux enseignement.

3° Le programme de l'Exposition qui aura lieu à Epernay du 15 au 18 juin 1876.

4° Les catalogues des établissements de M. Hubert, à Hyères, de M. Oudin, à Lisieux, de M. Naudet, à Paris.

M. le Président expose que le Conseil d'administration de la Société a pensé que, par mesure d'économie et pour se préparer aux éventualités de l'année 1877, où le concours régional, ayant son siège dans le département

de l'Oise, exigera peut-être de la part des Sociétés d'horticulture des efforts plus dispendieux qu'à l'ordinaire, la Société devrait, pour l'année courante, se borner à prendre part, au moyen de l'apport d'un lot collectif, à l'exposition de la Société centrale qui aura lieu, à Paris, dans la dernière quinzaine de mai prochain; dans ce cas, les frais d'envoi, de surveillance et de retour des produits exposés seraient à la charge de la Société; les Sociétaires qui voudraient contribuer à ce lot collectif enverraient seulement leurs produits à l'ancien Evêché, où, avant d'être confondus, ils seraient classés par un Jury spécial qui leur attribuerait déjà un certain nombre de récompenses, à prendre parmi les médailles que la Société a dès à présent en caisse. La proposition, mise aux voix par M. le Président, après un échange d'observations et d'explications, est adoptée à l'unanimité. Ensuite, il est procédé à la nomination d'une Commission dont les fonctions consisteront à solliciter le concours des Sociétaires, à organiser, transporter et disposer à Paris le lot collectif, enfin à désigner parmi les praticiens non-exposants le Jury chargé de récompenser les apports individuels; MM. Frémy, Thirion, Deshais, Bery et Simon Compiègne sont élus à l'unanimité Membres de cette Commission, dont M. le Président fait partie de droit conformément à l'usage.

Il est ensuite donné communication à l'Assemblée du projet de budget de la Société pour l'année 1876, déjà approuvé par le Conseil d'administration d'après les comptes rendus par M. le Trésorier de sa gestion pendant l'exercice précédent. Ce projet de budget est adopté à la suite d'un vote unanime.

M. le Secrétaire-Général annonce que, en plus de la

somme prévue au budget pour le remboursement d'un certain nombre d'obligations, le Conseil d'administration, informé par M. le Trésorier-Central que la caisse spéciale des Membres perpétuels présentait un excédant disponible de 450 francs, a décidé qu'il allait être fait un tirage au sort immédiat de 18 obligations au remboursement desquelles cette somme serait consacrée; en conséquence, M. le Trésorier est dès à présent autorisé à rembourser les obligations ci-après, dont les numéros sont sortis : 232 — 239 — 216 — 225 — 230 — 261 — 237 — 215 — 236 — 228 — 69 — 235 — 178 — 227 — 231 — 222 — 233 — 234.

M. le Secrétaire-Général donne lecture des extraits de bulletins et journaux horticoles, qui deviennent le sujet de discussions et observations intéressantes; au sujet notamment de différents moyens proposés pour empêcher les tavelures et gerçures qui déparent les fruits de certaines espèces de poiriers, M. THIRION voudrait les voir essayer tous, afin de tâcher de prolonger encore quelque temps la culture d'anciennes variétés dont la qualité rendrait, selon lui, la disparition absolue très regrettable, telles que le *Saint-Germain* et le *Beurré d'Hardempont*, plus connu sous le nom de *Beurré d'Aremberg*; M. DUBARLE, au contraire, engage à rejeter impitoyablement des jardins toutes les variétés qui ne s'y comportent pas d'une façon normale, la quantité des bons fruits étant aujourd'hui si considérable qu'il est toujours facile d'en trouver un nombre suffisant de rustiques, quels que soient le sol, le climat ou l'exposition auxquels on ait affaire. — M. THIRION signale à l'Assemblée l'emploi des *Eucalyptus globulus*, traités en plantes annuelles, qu'il a vus dans différents jardins

composer des massifs décoratifs d'un bel effet. — M. REUSSE préconise les demi-cassements appliqués aux rameaux de prolongement, comme permettant de les conserver entiers à la taille, et de former ainsi complètement les arbres en moins de temps; il donne à ce sujet à l'assemblée des détails qu'il accompagne de figures explicatives tracées sur le tableau noir.

Un Membre nouveau est présenté, et la séance est levée à 5 heures, après le tirage de la loterie.

Membres admis dans la séance du 5 mars.

MM. DE MARBAIS, conservateur des hypothèques à Senlis.

RABARDELLE, instituteur à Chamant.

GIBERT (Baptiste), jardinier chez M. Ruffin, à Senlis.

POULET (Albert), élève à l'Institution Cossin.

CRUSELLAR (Eugène), maître d'hôtel à Senlis.

MAURICE (Auguste), bourrelier au Plessis-Belleville.

PROJET DE BUDGET

POUR L'ANNÉE 1876.

§ 1^{er}. Recettes.

En caisse au 26 février 1876.....	316 47
Cotisations à recouvrer.....	425 »
Médailles à recouvrer.....	190 »
A reporter.....	931 47

Report.....	931 47
Médailles en caisse.....	182 55
Subvention du Conseil général pour 1875..	200 »»
Cotisations de 1876	3.420 »»
Demi-cotisations de 1876	90 »»
Subvention de la ville de Senlis.....	200 »»
Subvention du Conseil général.....	200 »»
Prime annuelle de M. le D ^r Pigeaux.....	25 »»
Total des recettes.....	5.249 02

§ 2^e. Dépenses.

Note des loueurs de voitures.....	50 »»
Dû à la liquidation Duriez.....	180 »»
Intérêts de 1875 dûs à M. Corbin.....	200 »»
Note de treillage à M. Odent, environ....	40 »»
Note de fil de fer, à M. Famin, environ....	30 »»
Loyer de l'ancien Evêché.....	200 »»
Abonnement à la C ^{ie} des Eaux	45 »»
Contributions.....	14 »»
Assurance à la C ^{ie} l'Union.....	1 75
Traitement du Jardinier-Professeur.....	1.500 »»
Concierge de l'ancien Evêché.....	25 »»
Bulletin et impressions diverses.....	750 »»
Frais de bureau.....	25 »»
Correspondance et abonnements.....	40 »»
Affranchissement du Bulletin.....	120 »»
Frais de recouvrement des cotisations....	150 »»
Paiement d'intérêts à M. Corbin.....	200 »»
Frais de chauffage de la salle des séances..	10 »»
Médailles.....	150 »»
A reporter.....	3.830 75

Report.....	3.830 75
Entretien du jardin.....	100 »»
Allocation à M. Dubarle fils.....	200 »»
Réparation à la maison du jardinier.....	200 »»
Remboursement d'obligations.....	500 »»
Dépenses imprévues.....	300 »»
Total des dépenses.....	5.030 75

BALANCE

1 ^o Recettes de toute nature.....	5.249 02
2 ^o Dépenses id.	5.030 75
Excédant des recettes...	218 27

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

Préservation des pommes de terre. — Prenez un kilog. de chaux en fragments que vous ferez dissoudre dans cinq litres d'eau, auxquels vous ajouterez un kilog. de fleur de soufre; lorsque la dissolution est aussi complète que possible, vous agitez le tout que vous versez sur un double décalitre de semences de pommes de terre en les remuant suffisamment, pour en enduire totalement les tubercules. Depuis six années consécutives, ce moyen n'a jamais failli à M. MALLERAT, qui n'a pas eu une seule pomme de terre atteinte de la maladie, malgré les diverses variétés qu'il a cultivées.

(Journal des Campagnes).

**

Destruction des courtilières, par M. LARUELLE. —

Ce moyen consiste à prendre des plaques de gazon un peu poussées en herbe, les mouiller et les renverser le soir près des planches attaquées par les courtilières. Le lendemain, de très bonne heure, on lève les plaques, et dans chacune on trouve un certain nombre de courtilières que l'on écrase. Dans le jour, on conserve les gazons l'herbe en dessus; le soir venu, on les mouille de nouveau comme la veille et on les renverse jusqu'au lendemain matin.

(Société d'horticulture de Clermont).

..

Conservation des fraises. — Après avoir recommandé de cueillir les fraises le matin, un peu après que la rosée est en partie ressuyée, M. BURVENICH ajoute : Voici un petit moyen de les tenir bien fraîches pendant deux ou trois jours. Il suffit de les étaler en couche mince sur une claie, un tamis, un fond de panier en osier, qu'on recouvre de feuilles de vigne et qu'on place ensuite dans la cave, au-dessus d'un vase contenant de l'eau fraîche. Les fraises les plus rebelles à la conservation, qui se fanent et fermentent vite, comme la *Marguerite*, se tiennent longtemps fraîches par cette simple précaution.

(Société pratique d'horticulture du Rhône).

..

Epouvantails pour les moineaux. — Ce polisson effronté nuit quelquefois bien aux semailles de pois et autres, qu'il se permet d'éclaircir en dépit des épouvantails, soit costumes d'hommes ou peaux de chats empaillées, dans lesquels il finirait bien par se nicher. Il se familiarise vite aussi avec les fragments de glaces sus-

pendus, et s'y mire à son aise. Mais ce qui ne parvient jamais à conquérir sa confiance, ce sont de simples fils blancs, gris ou autres, tendus près de terre sur les planches ensemencées. Cette précaution le fait retourner à ses hannetons et aux autres insectes.

(Société pratique d'horticulture du Rhône.)

..

Couches chaudes sans fumier. — Tous ceux qui s'occupent de jardinage savent combien il est difficile de se procurer du fumier, surtout au printemps; c'est ce qui rend utile de connaître le procédé suivant : On prépare la fouille de la couche comme à l'ordinaire, puis, au lieu de fumier, on met de la paille (1), qu'il faut tasser très fortement et qu'on arrose copieusement avec une dissolution d'ammoniaque; pour deux coffres ordinaires on emploie 150 litres d'eau contenant 10 kilogrammes de sulfate d'ammoniaque, puis on comble la couche à l'ordinaire. La chaleur est plus forte et se maintient plus longtemps que celle produite par du fumier.

(Société d'horticulture de Maine-et-Loire).

..

L'huile de pétrole est un insecticide d'une efficacité incomparable. La meilleure pour cet effet est la non-

(1) Malheureusement la paille, poids pour poids, est plus chère que le fumier. Mais il faut ajouter que toute substance végétale susceptible de fermenter, herbes, débris de légumes, fougère, bruyère écrasée, etc., etc., peut produire un effet identique.

(Note de la Rédaction.)

épurée, qui se vend à très bas prix. Une quantité minime éloigne les puces et les punaises des appartements. L'arrosage des fraisiers avec de l'eau à laquelle on a ajouté, par arrosoir, quelques grammes d'huile de pétrole, détruit ou éloigne le ver blanc du hanneton. Trente grammes de pétrole par litre d'eau sont un poison sûr pour les courtilières. Avec un entonnoir on verse un peu de ce mélange dans leurs trous, et elles ne tardent pas à périr. La peste immonde des cafarts, cette vermine si tenace, bat en retraite devant le pétrole. Des injections d'eau additionnée de 60 grammes de pétrole par litre, sous les fourneaux et dans les crevasses ou trous de murs, purgent infailliblement les maisons de ces hôtes incommodes; mais il faut y revenir à plusieurs reprises, afin de détruire les jeunes générations écloses des œufs pondus avant une première opération. Des frictions d'eau pétrolisée nettoient instantanément les animaux domestiques des insectes parasites qui les incommode; on doit savonner l'animal quelques jours après la friction. Une personne dont la maison était infestée de rats et de souris, fut débarrassée de ces rongeurs après l'introduction dans sa cave d'un dépôt d'huile de pétrole; ayant eu l'idée d'arroser son jardin avec de l'eau qui avait séjourné dans des tonneaux vides de pétrole, elle en a vu disparaître toutes les limaces.

(*Journal des Campagnes*).

*
**

Poirier d'Aremberg guéri par le soufre, par M. MAN-
CEAU. — Depuis longtemps j'observais que le fruit pro-
duit par le Beurré d'Aremberg ne se maintenait pas sur
l'arbre jusqu'à sa maturité. Du 25 mai au 15 juin à peu

près, quand la poire est grosse comme une noix, le ré-
seau de vaisseaux appelé cordon ombilical, qui prend nais-
sance au pédoncule du fruit et se prolonge jusqu'à son
extrémité, était taché de moisissures qui me paraissaient
semblables à celles qui annoncent la présence de l'oïdium
sur la vigne. Dès lors je pris le parti de traiter les poiriers
malades par le soufre. Aussitôt la fleur passée, je fis un
premier soufrage, assez prolongé pour que les jeunes
poires fussent complètement recouvertes de soufre.
Quinze jours ou trois semaines après, je recommençai
l'opération, mais plus légèrement. Après mes deux sou-
frages, je vis les fruits prendre de la vigueur, rester so-
lidement attachés, et se développer dans les meilleures
conditions. Depuis 1869, j'ai renouvelé cette expérience,
et toujours avec les meilleurs résultats.

(*Société d'horticulture de Maine-et-Loire*).

*
**

Pour éviter la production des *champignons* dans les
couches de *tannée*, ou tout au moins en retarder l'apparition,
M. DE LA DEVANSAYE conseille d'abord de n'em-
ployer que du tan très sec, puis de mélanger 2 kil. de *sel*
gris avec 5 à 6 litres de *suie* par mètre cube de *tannée*
employée.

(*Société d'horticulture de Maine-et-Loire*).

*
**

Plantation des Conifères, par M. MALET. — L'époque
préférable est vers le 15 septembre, ou encore du 1^{er} au
15 avril. Ces arbres sont alors en végétation, et ils repren-
nent bien parce qu'il se forme rapidement de nouvelles

spongioles. Dans tous les cas il est bon de choisir un temps assez sombre, la réussite en est plus certaine.

(Société d'horticulture de Seine-et-Oise).

Greffe des pelargoniums Zonals. — Les semis de Zonals ordinaires fournissent d'excellents sujets, et les écussons valent mieux que les greffes en fente. Pour écussonner prenez des yeux qui n'ont pas encore poussé, mais qui ont des feuilles bien développées; enlevez l'œil avec une partie de la tige, coupez le limbe de la feuille et conservez le pétiole; après l'avoir inséré et lié avec soin, gardez les plantes au chaud et étouffées jusqu'à ce que l'œil commence à pousser; alors la soudure sera complète. C'est une bonne méthode, et ceux qui veulent posséder de beaux spécimens devraient l'employer. (Extrait du Gardener's Magazine).

(Société d'horticulture d'Épernay.)

Préservatif contre la rouille. — Faire fondre 15 gr. de saindoux, écumer, et mettre dans le mélange autant de mine de plomb qu'il est nécessaire pour lui donner la couleur du fer. Tous les outils en fer ou en acier, enduits de ce mélange, qu'on laisse sécher 24 heures avant de l'essuyer, se conservent fort longtemps sans se rouiller.

(Société d'horticulture d'Eure-et-Loir.)

Culture du pissenlit. — On sème, de la fin d'avril à la fin de juin, sur une planche de 1^m25 à 1^m30 de largeur,

en lignes espacées seulement de 15 à 20 centimètres. Lorsque les plantes sont bien levées, on éclaircit de façon à laisser entre elles un espace de 8 à 10 centimètres. Les soins à donner pendant l'été consistent à biner et sarcler, de façon à tenir la terre propre et perméable. Au commencement du mois de février, on entoure le carré de planches de 20 centimètres de largeur qu'on maintient de champ à l'aide de quelques pieux. On couvre ensuite les pissenlits d'une couche de 20 centimètres d'épaisseur d'une terre légère ou de vieille tannée, sur laquelle on place un lit de feuilles, et on dépose sur le tout quelques ramées, afin d'empêcher les feuilles d'être éparpillées par le vent. Si la température n'est pas trop défavorable, on pourra commencer la récolte dès la fin de février, et la continuer jusqu'à la fin d'avril ou le commencement de mai. Aussitôt que la récolte est terminée, on nettoye le sol et on donne un bon arrosage d'engrais liquide. Traités ainsi, les pissenlits peuvent durer pendant plusieurs années, en ayant soin toutefois d'enlever les fleurs au fur et à mesure qu'elles paraissent.

(Moniteur horticole Belge).

Culture forcée du pêcher. — Les meilleures variétés pour être soumises à la culture forcée sont la Madeleine rouge, la mignonne hâtive et la grosse mignonne. L'époque la plus favorable pour commencer le forçage est la fin de janvier ou le commencement de février. En commençant plus tôt on n'obtient le plus souvent que des feuilles étiolées, le soleil se montrant à peine, ou le froid étant trop vif pour pouvoir aérer au moment de la floraison. Le pêcher veut avoir ses saisons: son prin-

temps d'abord; il faut très peu de feu dès le début; et 6° à 10° centigrades suffisent jusqu'à la floraison. Il lui faut aussi beaucoup de lumière et d'air, surtout dans la période de la floraison, afin qu'il règne dans la serre une atmosphère sèche qui facilite la fécondation. Une fois les fruits noués, il faut au pêcheur des bassinages fréquents sur toutes ses parties, cela lui donnera de la vigueur et une belle végétation. Avec le mois de mars viennent les premières chaleurs du soleil; chaque fois qu'une belle journée se prépare, il faut éteindre le feu et donner le plus d'air possible, tout en tenant son thermomètre à 15° environ. Comme dans le courant du mois d'avril il y a beaucoup de bonnes journées, en fermant vers quatre heures on pourra s'abstenir de faire du feu. Or, le plus difficile est de régler son feu dans cette culture forcée; mieux vaut chauffer trop faiblement que trop fort. Chauffez lentement et augmentez votre chaleur insensiblement, donnez de l'air, vos pêches tiendront, et vous aurez vos premiers fruits vers le commencement de juin. Il est indispensable, après avoir nettoyé les arbres, de faire encore une fumigation de tabac, avant même que les arbres aient poussé, afin de prévenir les insectes et tuer leurs œufs qui se trouvent abrités sous les écailles des yeux et des boutons. Si les pucerons se montraient pendant le cours de la végétation, une simple fumigation suffirait pour s'en rendre maître.

(Cercle horticole du Nord),

..

Culture des calcéolaires, par M. ANTOINE. — Je sème ordinairement mes calcéolaires dans le courant du mois d'août. Je prends de préférence une terrine, que j'emplis

moitié de terre de bruyère bien tamisée, un quart de terreau de fumier de cheval et un quart de cendre de bois lessivée. La cendre, étant légère, convient aux calcéolaires, et ayant servi à la lessive elle perd une partie de son âpreté; elle devient humide et conserve cette humidité qui est la base de la culture du calcéolaire. Surtout n'oubliez pas, lorsqu'arrive le moment de la floraison, de tenir vos calcéolaires à mi-ombre, et ne pratiquez pas le pincement de la hampe lorsqu'elle commence à se montrer. Plusieurs auteurs conseillent ce pincement afin d'obtenir des plantes plus belles et une plus grande quantité de fleurs; détrompez-vous, en leur faisant subir un pincement, vous enlevez: 1° tout le beau port de votre plante; 2° les plus belles fleurs de vos calcéolaires; 3° vos meilleures porte-graines. Seulement tenez-les le plus près possible du verre, soit sous châssis soit en serre, et vous obtiendrez des plantes basses et ramifiées.

(Société d'horticulture de Beauvais).

..

Destruction du puceron noir du melon, par M. E. VAVIN. — Je prends un arrosoir contenant environ 10 litres d'eau, dans lesquels je verse une forte cuillerée d'acide phénique, puis, avec une pompe à main dont la pomme est finement percée, je mélange ce liquide par plusieurs mouvements d'aspiration et de refoulement, jusqu'à ce qu'il paraisse à la surface une forte écume. Je prends ensuite des rames fortement branchues, je les enfonce dans la terre du châssis en les inclinant; je relève avec précaution chaque bras de melon sur ces rames, puis, avec la pompe, je mouille complètement les feuilles en dessous et en dessus avec le liquide. Une fois

les feuilles bien mouillées, j'enlève tout le vieux paillis de la couche, et le jette dans le trou à fumier; car ce paillis renferme une quantité prodigieuse de pucerons; un autre paillis, destiné à l'avance, est préparé de la manière suivante : Je mets dans un tonneau défoncé par le haut du fumier neuf, que je submerge complètement avec de l'eau dans laquelle j'ai mis de l'acide phénique, c'est-à-dire deux cuillerées par 10 litres d'eau. Quand ce fumier est ainsi complètement mouillé, je bouche l'ouverture du tonneau le plus hermétiquement possible, et je laisse infuser un quart d'heure, pour que le fumier soit bien imprégné; puis je retire le fumier qu'il faut laisser égoutter, sans cependant le laisser dessécher. Je le porte sur la terre des couches, je rabats les branches de melon sur ce nouveau paillis, et je ferme les châssis. Les pucerons meurent; les melons repoussent vigoureusement. Cette opération doit se faire après le coucher du soleil, pour que l'évaporation se fasse moins vite; fermer les châssis la nuit et donner de l'air dans la journée comme d'habitude. Une seule opération suffit, si elle est bien faite. Il serait peut-être facile d'éviter de soulever les branches de melon pour les poser sur des rames, en se servant de la pompe à main de M. Raveneau, avec l'orifice n° 1 qui produit une sorte de vapeur d'eau; toutes les feuilles en dessus et en dessous se trouvent complètement imprégnées, ainsi que je l'ai constaté.

(*Journal de l'Agriculture*).

..

Persil à grosse racine. — Entre-sémer avec des carottes hâtives. Celles-ci grossissent pendant la germination du persil et la formation de ses premières rosettes

de feuilles. Les carottes sont récoltées en juillet, et tout le terrain reste alors pour le persil, dont le développement se fait surtout en Automne. On le récolte au fur et à mesure des besoins, car sa rusticité lui permet de passer l'hiver en place. Semées clair et en terrain fertile, les racines acquièrent un notable volume et une saveur agréable assez semblable à celle du céleri-rave.

(*Société d'horticulture de la Côte-d'Or*),

..

Culture de la Tomate, par M. COURTOIS. — Supprimer, au fur et à mesure de leur apparition, toutes les pousses latérales, pour ne conserver que la tige, que l'on pince au-dessus du quatrième ou cinquième groupe de fleurs, et que l'on soutient au moyen d'un échelas ayant 0^m 66 c. au-dessus du sol. Les pieds, distants de 0^m 70 c. sont plantés dans 0^m 20 c. de bonne terre portant une demi-brouette de fumier, et sont copieusement arrosés pendant deux mois au moins. Six pieds, ainsi traités, ont produit environ 250 fruits, pesant en moyenne 200 grammes chacun.

(*Société d'horticulture d'Eure-et-Loir*).

..

Culture forcée des Œillets. — C'est en janvier que les horticulteurs de New-Yorck font les boutures. Ils les coupent sur les plantes les plus robustes, et les placent sur une couche de sable très rude, établie dans une serre à multiplication dont la température s'élève à 12 ou 15° centig. Aussitôt que la reprise est faite, les boutures sont empotées séparément dans des godets de 8 à 10 centim., et transportées dans une serre tempérée. En mai les plantes sont mises en pleine terre à 35 ou 40 centim. de

distance dans un terrain de consistance moyenne. Les soins qu'ils donnent pendant l'été consistent à pratiquer des binages, à arroser au besoin, et surtout à soumettre les plantes à des pincements réitérés jusqu'à la fin du mois de juillet. En Octobre-Novembre ils les rentrent dans une serre à deux versants, divisée intérieurement en trois bâches qu'ils remplissent d'une couche de terre franche de 30 centim. d'épaisseur, et dans laquelle ils plantent les œilletons à 35 ou 40 cent. les uns des autres. La température de la serre est maintenue autant que possible entre 12 ou 15° centig. Jamais, même pendant les hivers les plus rigoureux, les serres ne sont couvertes de paillasons.

(*Moniteur horticole Belge*).

∴

L'art de cuire les asperges. — Si on plonge entièrement dans l'eau les asperges à cuire, la partie inférieure, relativement dure, exige un temps tel que les sommités, beaucoup plus délicates, sont presque toujours complètement détruites. Pour obvier à cet inconvénient, il faut placer les bottes d'asperges debout dans l'eau, de façon que les pointes dépassent le niveau du liquide d'environ 3 centimètres; de cette manière la cuisson s'effectue à la perfection, l'asperge restant entière et devenant tendre dans toute sa longueur.

(*Moniteur horticole belge*).

∴

Un fruitier en plein air. — Voici un procédé de conservation des fruits, des plus simples et des moins coûteux, que le *Rural home* signale comme donnant d'excellents résultats. Choisir un endroit sec, abrité par

des arbres, des conifères de préférence; y déposer les pommes par tas que l'on recouvre de feuilles, dans la proportion de deux décalitres de ces dernières pour un décalitre de fruits. Dans ces conditions, les pommes, au contact du sol, reçoivent une chaleur modérée et uniforme; les feuilles en éloignent l'eau et le froid et elles-mêmes sont maintenues en place par les arbres qui les abritent contre le vent. L'expérience a démontré au correspondant de la susdite revue que les fruits conservés de cette manière sont, au printemps, en meilleur état, et notamment beaucoup plus frais que ceux qui sont hivernés dans le fruitier ordinaire.

(*Moniteur horticole belge*).

∴

Multiplication des alternanthera. — En automne, on empote un nombre suffisant de vieilles plantes que l'on place sur une couche chaude jusqu'à ce qu'elles aient produit de nouvelles racines. Alors on les transporte sur un rayon de la serre chaude, où elles doivent rester jusqu'en avril. A cette époque on monte une couche chaude, sur laquelle on les dispose, en ayant soin de mettre quelques fibres de noix de coco entre les tiges. Trois semaines environ suffisent pour que les plantes se soient couvertes de jeunes rameaux et abondamment pourvues de racines. C'est le moment de les multiplier. On les coupe en petits tronçons, chacun portant quelques racines; il arrive souvent que chaque plante peut fournir jusqu'à cinquante boutures enracinées. Ces boutures sont mises dans des pots de petites dimensions, lesquels sont plongés dans une couche chaude, où ils sont serrés le plus possible. Le compost

employé est un mélange, par parties égales, de terre franche, terreau de feuilles, tourbe et sable; ce dernier pourra être un peu plus abondant que les autres. Les vitrages doivent être couverts d'une couche de blanc, et rester fermés pendant que les plantes sont en pleine croissance. Il est également nécessaire, pour favoriser leur développement, de les tenir dans une atmosphère chaude et moite, ce à quoi l'on arrivera par des seringages effectués soir et matin. Aussitôt que les plantes sont suffisamment développées, qu'elles sont trapues et d'égale hauteur, deux qualités qu'il est facile de leur faire acquérir par le pincement, on diminue l'ombre par un lavage partiel des châssis, et on donne de l'air de manière à amener la coloration du feuillage qui, jusque-là, n'a été que peu ou point coloré. Dès que cette coloration commence à se montrer, et que les plantes sont un peu habituées aux rayons du soleil, on enlève totalement la couche blanche des vitrages, on aère suffisamment pour éviter que le feuillage soit brûlé, et l'on seringue tous les soirs après avoir fermé les châssis. Ainsi soumis à l'influence directe de la lumière, les alternanthera revêtent bientôt leur livrée aux couleurs si riches et si variées, et on peut alors en disposer pour l'ornementation des jardins.

(*Moniteur horticole belge*).

..

L'hylotome du rosier. — On sait quels dégâts fait l'hylotome, ou mouche jaune des rosiers; à la mi-mai d'abord, puis à la mi-juillet, et enfin au commencement d'octobre. On sait que pour déposer ses œufs elle se fixe sur les rameaux les plus tendres, y enfonce son dard

composé de deux lames rugueuses comme une lime, et que, l'ouverture étant faite, elle y dépose un œuf, recommence ensuite son opération en en déposant un autre à côté, et ainsi de suite, fixant le tout au moyen d'une liqueur corrosive. On voit bientôt le pourtour des plaies durcir en se brunissant; les bourgeons s'arrêtent dans leur développement, et on y remarque une ligne brune et une arcure très prononcée. Ecraser la mouche, qui ne bouge pas durant son travail, est un remède, mais il est bien long; on coupe bien encore les rameaux piqués, mais la suppression de ces rameaux trouble la végétation; que faire? M. MARGOTTIN a remarqué que, dans le milieu de la journée, les mouches quittaient les rosiers, s'en allaient chercher leur nourriture sur d'autres plantes, et affectionnaient le persil d'une manière toute particulière. Il planta du persil dans toutes ses cultures, et a pu, sur un seul pied de persil, tuer 1,500 mouches en six semaines. Il sème au mois d'août, de préférence la variété frisée dont l'ombelle est plus forte, de manière que la fleur apparaisse au moment même où la mouche se montrera; on les prend facilement à la main et on les jette dans de l'eau. On pourrait les écraser, mais elles exhalent une odeur très forte.

(*Société d'horticulture de Beauvais*).

..

Taille du Rosier, par M. BALTET. — Le rosier fleurit sur les rameaux de l'année courante. Plus il est taillé long plus sa première floraison est précoce et abondante. Plus il est taillé court, mieux il fleurit à l'arrière saison, plus belles seront ses fleurs, et plus nombreux se présenteront ses rameaux de taille pour l'année suivante. Mais

un Rosier constamment taillé long se déforme et donne de petites fleurs; constamment taillé court, il présente une sorte de tête de saule et s'épuise promptement, par l'effet du refoulement de la sève qui provoque l'évolution des drageons et bourgeons souterrains. Maintenant, en combinant les deux procédés sur le même sujet, on profite de leurs avantages en évitant leurs inconvénients. Il y a ici de l'analogie avec le système mixte appliqué à la vigne, arbrisseau qui produit aussi ses fleurs sur le jeune bourgeon herbacé. Voici comment il faut opérer : les plus beaux rameaux qui se trouvent dans le branchage, à peu près disposés en boule ou en entonnoir, seront taillés longs, soit de 0^m20 à 0^m30 c., tandis que les autres seront supprimés ou rabattus à deux yeux; la suppression d'un rameau se fait sur l'empatement, de façon qu'un œil adventif puisse s'y développer au besoin. Les longs bois, ainsi taillés, fleuriront de bonne heure, alors que les coursons ou rameaux taillés court pousseront des jets vigoureux, qui se couvriront de belles fleurs à la seconde saison. L'année suivante, on intervertira ce premier travail; ce sont les longs bois que l'on taillera court, tandis que les jets des coursonnes seront maintenus longs, suivant leur force. Chaque année on renouvelle cette taille combinée. Parfois il se présente un arrêt de végétation, une sorte de dessèchement chez les longs bois, après leur floraison accomplie; dans ce cas, une demi-taille en plein été, même un ravalement, n'offre aucun inconvénient; au contraire, les jeunes pousses des coursonnes voisines n'en pousseront que plus vigoureusement. C'est, en quelque sorte, le traitement du framboisier bifère. Toute tête de Rosier dont les rameaux offriraient une certaine apparence d'égalité, serait également soumis à une taille

combinée, longue sur les brins extérieurs, courte sur ceux de l'intérieur. Il y a toujours moyen d'utiliser, ça et là, un rameau gros, très élancé, vulgairement un gourmand. On l'arque, on l'incline, on le palisse; parfois même on le laisse debout, et il advient bientôt une guirlande de roses. En le récépant après sa première floraison. L'horticulteur trouvera, dans les jeunes pousses déflouées, de précieux éléments de boutures avec talon. Dans tout état de choses, une brindille moyenne, particulièrement dans les tribus *hybrides*, *perpétuelles*, *moussues*, dont les gemmes sont bien constitués, ménagée à la taille, épanouira en première saison, sans constituer de branche gourmande. Ramifiée, comme on la rencontre sur certains *thés*, *noisettes*, *bengales* ou *îles Bourbon*, elle jouit des mêmes qualités florales et précoces. Je condamne toute taille d'été. Dès qu'une rose est déflouée, il convient de l'enlever, cela sans entamer le rameau. Les yeux terminaux étant les plus florifères, une coupe plus prononcée retarderait la floraison suivante, et fatiguerait l'arbuste. La bonne époque de tailler le Rosier est le courant d'avril. Une taille d'automne, dans les pays du Nord, exposerait les tissus ligneux à l'action du froid; sous un climat tempéré, elle exposerait les bons bourgeons à pousser trop tôt, et à subir les gelées printannières. En opérant à la montée de la sève, on agit sur des yeux engourdis, non encore bourgeonnants. Cette question est, comme toutes celles de l'horticulture, subordonnée au climat, au sol, à l'espèce cultivée. Aussi admettons-nous les exceptions dans beaucoup de cas et faisons-nous appel à l'étude et à l'observation qui dérivent de l'expérience, et qui sont les meilleurs guides.

(Cercle horticole du Nord).

Culture des Morilles. — Dans une serre tempérée, l'emplacement consacré à cette culture était couvert de morilles de la plus belle venue; les unes de première grosseur et bonnes à récolter, les autres de dimensions diverses et en voie de développement. Pour arriver à ce résultat, M. SIMAR a disposé sous les gradins de la serre, dans une sorte d'encaissement, une couche de tannée d'environ 3 mètres de longueur sur 0^m75 de large, entourée d'une petite plate-bande de sable usé de 0^m75 de largeur, en ayant soin d'entretenir le tout dans une certaine fraîcheur. La couche de tannée, d'une épaisseur de 0^m20, se couvre d'abord d'une sorte d'exsudation blanchâtre qui ne tarde pas à disparaître; c'est alors que les morilles commencent à se former, mais seulement dans la plate-bande de sable.

(*Société d'horticulture de Meaux*).

Destruction des rongeurs. — Choisissez quelques belles noix; ouvrez-les sans en rompre les coquilles; videz celles-ci; écrasez l'amande et réduisez-la en pâte, comme si on devait en extraire l'huile; mélangez cette pâte avec partie égale de noix vomique réduite en poudre fine; remplissez-en les coquilles, et assujettissez la pâte avec le pouce afin qu'elle adhère bien à la coquille. Répandez ces amorces dans les jardins, dans les champs, dans les greniers, aussi près que possible des retraites des rats, souris, mulots, etc., etc., bientôt tous ces petits maraudeurs seront détruits.

(*Société d'horticulture pratique du Rhône*).

Ordre du jour de la Séance

DU 2 AVRIL 1876.

Ouverture de la Séance à 2 h. de l'après-midi.

Adoption du procès-verbal.

Dépouillement de la correspondance.

Communication des décisions du Conseil d'administration.

Rapport de la commission permanente sur les produits exposés.

Conférence.

Tirage de la loterie.

La réunion du Conseil d'administration aura lieu le DIMANCHE 26 MARS, à 3 heures très-précises de l'après-midi, dans l'une des salles de l'Ancien Évêché.

AVIS. — A la Séance du 2 Avril, M. A. Dudoüy fera une Conférence sur l'Emploi des Engrais chimiques dans les cultures florale et légumière.

Leçons d'Horticulture

AVRIL 1876.

<i>Senlis :</i>	Dimanche 2, à midi 1/2, au jardin de la Société.
<i>La Chapelle :</i>	Lundi 3, à 10 h. du matin, à la mairie.
<i>Plailly :</i>	Lundi 3, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
<i>Chantilly :</i>	Mercredi 5, à 9 h. du matin, à la mairie.
<i>Nogent-les-Vierges :</i>	Mercredi 5, à 2 h. de l'après-midi, chez M. Dugardin.
<i>Baron :</i>	Dimanche 9, à 10 h. du matin, chez M. Vramant.
<i>Nanteuil :</i>	Dimanche 9, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
<i>Béthisy :</i>	Jeudi 13, à 3 h. de l'après-midi, chez M. Poulet.
<i>Crépy-en-Valois :</i>	Dimanche 16, à 10 h. du matin, à la mairie.
<i>Betz :</i>	Dimanche 16, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
<i>Ermenonville :</i>	Jeudi 20, à 10 h. du matin, à la mairie.
<i>Silly-le-Long :</i>	Jeudi 20, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
<i>Fleurines :</i>	Dimanche 23, à 10 h. du matin, chez M. Demichy.
<i>Pont-Ste-Maxence :</i>	Dimanche 23, à 2 h. de l'après-midi, chez M. Palmer.